

LE SOMMIER



La gazette de Sommerieu



NOUS SOMMES CHARLIE



Actualité municipale

- Edito du Maire
- Bayeux Intercom et nous

P.2/3



Vie communale

- Une centenaire au village
- Le salon de peinture
- Repas des anciens

P.8/9



Finances

- Tarifs communaux
- Taxe d'aménagement

P.4/5



Vie associative

- Bilan des associations
- Evénements divers

P.10/11/12



Sommerieu au quotidien

- La fibre arrive!
- Un tri qui divise
- 3 questions à ...

P.6/7



De l'utile à l'agréable

- Agenda
- Etat civil

P.12

L'édito du Maire

L'année 2014 qui vient de s'achever fut riche en événements et en émotions. J'espère que chacun d'entre vous a pu vivre et apprécier pleinement ces mois au cours desquels la Normandie fut l'objet de tous les regards et de toutes les attentions. Si notre village ne fut pas l'un des sites des événements historiques, sportifs ou culturels de ces derniers mois, nous avons tous assisté à des moments forts qui resteront sans aucun doute gravés dans nos mémoires.

L'année 2015 sera également riche en changements et choix importants pour notre commune. Sommervieu va ainsi quitter le canton de Ryes qui disparaît au profit du canton de Bayeux, désormais calqué sur le territoire de la communauté de communes de Bayeux Intercom. Le second changement important pour nos cantons sera le mode de scrutin. Les conseillers départementaux, nouvelle dénomination de nos conseillers généraux, seront élus les 22 et 29 mars 2015 au scrutin binominal majoritaire et paritaire. Chaque canton sera donc représenté par un homme et une femme.

2015 verra également aboutir un changement majeur de la réforme territoriale : la création d'une grande Normandie unifiée. Il sera alors de notre responsabilité d'être particulièrement vigilant pour que notre territoire calvadosien soit bien bénéficiaire de cette fusion parfois si controversée.

A l'échelle de notre commune, nous poursuivrons les chantiers engagés en 2014. Le lotissement Les Pommiers restera au cœur de nos préoccupations. Nous travaillons activement à la vente de ces parcelles afin de pouvoir accueillir de nouveaux habitants et de pouvoir nous détacher de contraintes financières conséquentes. Notre budget global ne nous permet pas à ce jour d'envisager de projet majeur dans notre commune. La baisse des dotations de l'Etat, continue jusqu'en 2017, est également un souci majeur, tant à l'échelle de notre commune qu'à celle de nos entreprises locales et des collectivités auxquelles nous sommes liés. Notre commune dispose de peu de ressources propres et ces dotations sont essentielles pour notre fonctionnement et nos investissements. Il nous faut donc gérer notre budget différemment et envisager tout projet en tenant compte de ce désengagement croissant de l'Etat. Malgré cette situation délicate, nous n'oublions pas vos préoccupations et nous étudions d'autres sujets importants pour Sommervieu : sécurisation de certaines voies, amélioration de l'information à la population, renforcement du lien social tout en maintenant une fiscalité identique... Nous continuerons à privilégier les événements et actions qui permettent de réunir les habitants du village, de favoriser la solidarité, l'écoute et le bien-vivre. Dans cette optique, je souhaite vivement que les querelles et rancœurs nées de la campagne électorale de 2014 puissent enfin s'effacer pour que nous travaillions tous en bonne intelligence et dans un climat serein. Nous avons, en plusieurs occasions, rencontré les Sommerviducasses au cours de l'année 2014 : apéritif musical, forum des associations, salon de peinture, repas des anciens, distribution des colis de fin d'année à nos aînés... Ces moments, toujours très appréciés, tant par les habitants que par les élus ou membres du CCAS, sont primordiaux pour que Sommervieu soit un village uni, fier de ses actions, de sa vie communale et de son image. La création du commerce de proximité a également redonné vie et unité à notre commune. C'est aujourd'hui un lieu d'échange et de services qui nous donne tous, je pense, entière satisfaction.

Je tiens par ailleurs à remercier les agents communaux qui contribuent activement au bon fonctionnement de notre commune, pour vous accueillir ou entretenir notre territoire, tout comme nos associations qui en sont le cœur de vie.

Pour finir, et malgré ce contexte délicat, c'est avec un esprit enthousiaste et volontaire qu'au nom du conseil municipal, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2015, qu'elle soit riche et fructueuse pour chacun d'entre vous.

Le Maire,
Melanie Lepoutier



Echos de Bayeux Intercom

Si l'année 2015 s'annonce riche en changements pour notre canton et notre région, la communauté de communes de Bayeux Intercom étudie également plusieurs projets importants :

L'application de la Loi ALUR (**Accès au Logement et Urbanisme Rénové**)

L'entrée en vigueur de cette loi rendra notre Plan d'Occupation des Sols caduc à compter du 1er janvier 2016 si nous ne sommes pas entrés dans une procédure de révision. Il nous faut donc travailler sur un Plan Local d'Urbanisme qui devra être conforme à la Loi Grenelle II et au Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) actuellement en révision. Les 34 communes de Bayeux Intercom devront prochainement délibérer pour savoir si les Plans Locaux d'Urbanisme devront être réalisés à l'échelle communale (PLU) ou intercommunale (PLUI). L'Etat encourage vivement la réalisation de PLUI, l'objectif étant de travailler ensemble pour penser l'aménagement à l'échelle d'un territoire et non plus dans les seules limites d'une commune.

La **Loi ALUR** scelle également le progressif désengagement de l'Etat dans le domaine de l'urbanisme. A compter du 31 juillet 2015, l'instruction des autorisations d'urbanisme ne pourra plus être effectuée par les services de la **Direction Départementale des Territoires et de la Mer** (DDTM) pour les communes appartenant à une communauté de communes de plus de 10 000 habitants, ce qui est le cas de Sommervieu. Bayeux Intercom réfléchit donc à la création d'un service instructeur à l'échelle de l'intercommunalité ou plus probablement du SCOT qui regroupe plusieurs intercoms et permettrait de garantir la continuité et la pérennité d'un tel service.

Le schéma de mutualisation des services

L'Etat incite les collectivités à réfléchir à une mutualisation des services au sein de leur territoire. Bayeux Intercom a déjà débuté ce chantier avec la mutualisation des services Informatique et Développement Economique entre Bayeux et Bayeux Intercom. Ce schéma de mutualisation devra prendre une autre envergure en 2015 et un comité de pilotage a été mis en place afin que ce projet soit le fruit d'un véritable travail de concertation entre les élus et les agents, qu'il puisse apporter de nouveaux outils et de nouvelles ressources aux petites communes de Bayeux Intercom et qu'il permette une optimisation budgétaire nécessaire en cette période de forte baisse des dotations de l'Etat.

Le projet de médiathèque communale ou intercommunale

La ville de Bayeux souhaitant déplacer et modifier sa médiathèque, les membres du bureau de Bayeux Intercom, dont je fais partie, ont fait part de leur intérêt pour que ce projet puisse éventuellement devenir intercommunautaire. La médiathèque de Bayeux étant fréquentée par de nombreux habitants de notre territoire, il ne me semble pas incohérent que cette infrastructure soit étudiée et réalisée à l'échelle de Bayeux Intercom.

M. Cahu et moi-même sommes très investis dans ces projets qu'il nous faut envisager comme des moyens de dynamiser nos territoires tout en conservant l'identité qui est la nôtre.

Mélanie Lepoultier

La taxe d'Aménagement

Cette taxe est composée :

- **d'une part communale** dont le produit sert à financer les équipements publics rendus nécessaires par l'urbanisation (routes, assainissement, école, crèche...). **Une délibération du conseil municipal en fixe le taux, qui peut être différent selon le secteur de la commune, ainsi que les exonérations facultatives.**
- **d'une part départementale** servant à financer la protection et la gestion des espaces naturels sensibles et le fonctionnement du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), organisme de conseil à votre disposition pour votre projet architectural.
Site internet : **www.caue14.fr**



Pour calculer votre TA, flashez ici!



web

Délibération du 19 Novembre 2014 instituant la taxe d'aménagement sur la commune de SOMMERVIEU

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement **au taux de 5%** pour la part communale .
- D'exonérer TOTALEMENT en application de l'article L.331-9 du code de l'urbanisme , les abris de jardin soumis à Déclaration Préalable

La présente délibération est valable pour une durée minimum de 3 ans .Toutefois , le taux et les exonérations fixés ci-dessus pourront être modifiés tous les ans

Délibération du 19 Novembre 2014 par secteur instaurant un taux compris entre 1% et 5% pour la part communale de la taxe d'aménagement

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'instituer sur le secteur délimité au plan (batiments face à la mairie), **un taux de 3%**.
- De reporter la délimitation de ce secteur au Plan d'Occupation des Sols (POS) concerné à titre d'information .
- D'afficher cette délibération ainsi que le plan en mairie .

La présente délibération accompagnée du plan est valable pour une durée d'un an reconductible .

Tarifs communaux

Tarifs location Salle Polyvalente			Cimetière			
Durée de location	Hors commune	Commune				
2 jours Week-end	-	250 €	Concession Ancien cimetière 30 ans	130 €		
1 Jour Week- end	-	180 €	Concession ancien cimetière 50 ans	180 €		
Soirée en semaine/ Vin d'honneur	-	110 €	Cave-urne 30 ans	600 €		
Location vaisselle	-	1 € / pers	Cave-urne 50 ans	750 €		
Caution	-	500 €	Concession Nouveau cimetière 30 ans	320 €		
Autres activités			Concession Nouveau cimetière 50 ans	420 €		
Pour toute activité commerciale (expo-vente, vente au déballage...)/ WE	360 €		Casse vaisselle	Divers		
Pour toute activité associative de sept. 2014 à juin 2015 (délibération 23/9/14)	Siège à Sommervieu	50 €	Verre	1,5 €	Panneau publicitaire Sophie	120 €
	Siège hors Sommervieu	150 €	Assiette	2,5 €		
			Couvert	1 €	Photocopies A4	0,15 €
			Tasses	1,5 €		
			Plateau	7 €	Pompe communale	40 €
			Broc à eau	4 €		
			Couteau office	2 €		

La Fibre optique arrive à Sommervieu!

Le projet Fibre Calvados s'appuie sur deux technologies réseau : la fibre (FTTH) et la radio (WiFi-Outdoor).

Pour la fibre, le calendrier de déploiement comporte trois grandes phases, dont la première se terminera d'ici fin 2015. À l'issue de cette dernière, seront rendus raccordables au réseau 76 % des logements visés à terme (environ 230 000, hors agglomération de Caen et intercommunalité Coeur Côte Fleurie).

Le **FTTH** : un planning en trois phases pour 666 communes.

Première phase : plus de 180 000 prises optiques seront rendues raccordables au réseau fibre d'ici fin 2015 dans 288 communes sur 666; deux phases ultérieures de 10 puis 5 années : soit 88 % des logements visés dans 469 communes sur 666, puis, à terme, la quasi-totalité des logements dans les 666 communes du périmètre projet.

En dehors des logements, le projet inclut la possibilité de raccordement fibre des entreprises et

de plusieurs centaines de sites identifiés : zones d'activité économiques, lieux d'enseignement, de recherche et de culture, sites de santé, administratifs, Ehpad, etc.

Parallèlement au réseau FTTH et pour apporter une amélioration rapide dès 2014, notamment dans les zones les plus problématiques en ADSL (« zones blanches et grises ADSL »), une solution radio basée sur la technologie radio terrestre **WiFi-Outdoor** est mise en place dans le projet Fibre Calvados.

Si Sommervieu n'est pas concerné par cette technologie, notre commune héberge cependant quelques antennes servant de relais pour ces zones blanches au-dessus du Château d'eau.

- Calendrier: Sommervieu appartient à la première phase du projet qui doit se terminer, sous réserve d'aléas liés aux travaux d'infrastructures, fin 2015.

- Les Travaux :

Concernant notre commune la société OTE en délégation de TUTOR a déposé en mairie mi décembre les documents d'obtention du permis de voirie nécessaires au démarrage des travaux sur le premier trimestre.

Ces travaux consistent à passer un fourreau destiné à relier deux chambres France Telecom au niveau du château d'eau d'une part et à la création d'une deuxième chambre au croisement des rues Saint Pierre et Genas Duhomme.

A l'issue de cette étape dite de collecte (voir plus haut), démarrera la phase de desserte qui desservira la fibre au plus près des habitations.

Enfin après un délai de 3 mois imposé par l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes), la commercialisation de l'offre des opérateurs pourra débuter et permettra le raccordement vers les habitations, à la charge des opérateurs.

1 LA COLLECTE

Le réseau de collecte permet le raccordement de la fibre optique (qui arrive chez l'habitant ou dans l'entreprise) au réseau de transport de télécommunications de niveau national. Ainsi, elle peut apporter les services à très haut débit de tous les opérateurs.



2 LA DESSERTE

En parallèle des travaux liés à la collecte, la distribution (ou desserte) consiste à mettre en place un câblage optique entre le réseau de collecte et la limite de propriété publique / privée. Cette opération est réalisée par le délégataire TUTOR.



3 LE RACCORDEMENT

C'est l'étape finale pour qu'un particulier ou une entreprise puisse bénéficier du très haut débit sur la fibre (en FTTH). Cette opération n'intervient qu'après souscription à une offre d'un fournisseur d'accès Internet ou opérateur commercial.



Suivez le guide!



Voici le visuel du guide pratique de Sommervieu gratuit offert par la municipalité. Il comporte aussi un agenda et vous sera utile pour tout savoir sur ce qui fait le quotidien de notre commune. A noter que cet ouvrage a été entièrement financé par les partenaires privés locaux démarchés par le fabricant, que la Mairie tient à remercier pour la qualité de

Le saviez-vous?



Attention escroquerie:

La Mairie de Sommervieu tient à informer les habitants de la commune que des individus mal intentionnés peuvent se présenter au téléphone comme représentants de société ou d'entreprise afin de recueillir des informations sur leurs horaires et habitudes. La Mairie invite donc à la plus grande méfiance vis à vis de toutes les personnes ou individus qu'ils ne connaissent pas leur proposant d'éventuels services ou produits.

3 questions à une Sommerviducasse

Comment avez-vous connu l'OPAH ?

Nous avons connu l'OPAH après avoir pris contact avec le CIER (Centre d'Initiation aux Énergies Renouvelables - www.cier14.org). Ils nous ont orienté vers l'ANAH (Agence National de l'habitat - www.anah.fr) qui encadre l'OPAH (Opération Programmée d'amélioration de l'habitat - www.lesopah.fr).

Quelles démarches avez-vous entrepris ?

Pour entrer dans le cadre de l'OPAH, il faut avant tout savoir si l'on est éligible. Un dossier doit être monté; pour notre part, avec l'ANAH et Bayeux Intercom. Notre dossier a été géré par Pact Arim qui aide à la création du dossier et procède à la vérification des paramètres d'éligibilité. Une fois le dossier monté et éligible, Pact Arim l'a transmis à L'ANAH.

Quels travaux avez-vous pu réaliser ? Quel pourcentage de subvention avez-vous obtenu ?

Nous avons procédé au remplacement de toutes nos fenêtres, porte, porte-fenêtre et volets ainsi que de la chaudière. Nous avons bénéficié d'une subvention de 45% sur le montant total des travaux.



L'isolation, ça a du bon!

Des secouristes à Sommervieu!

Le 25 novembre dernier, 10 retraités ont eu le privilège de participer à une formation « premiers secours » dispensée par l'association Caennaise Couleurs Santé existante depuis 2008. Cette formation, offerte aux retraités et financée par les caisses et mutuelles de retraite, a été organisée par la Mairie via le CCAS et limitée à 10 personnes par session. Nous envisageons d'aborder d'autres thèmes : sérénité au volant, mémoire, nutrition, etc ... Nous ne manquerons de vous en tenir informés.



une ambiance studieuse...

Un tri qui divise...

Passage à un seul ramassage hebdomadaire des ordures ménagères (O.M)

Devant le coût croissant de la collecte des O.M. et afin de ne pas augmenter le coût pour les foyers, le SIROM a proposé lors de la réunion du comité syndical du lundi 20 octobre 2014, le passage à un seul ramassage hebdomadaire (Sommervieu n'étant pas la seule commune impactée par la réduction du nombre de ramassages).

En conséquence, chaque foyer sera doté, dans le début de l'année 2015, d'un bac afin de stocker convenablement les déchets ménagers.

Le ramassage des ordures ménagères à l'avenir

Le traitement des O.M. demande l'intervention de deux organismes : le SIROM (pour la collecte) et le SEROC (pour le traitement).
Devant le coût grandissant du traitement des déchets et afin de les contenir, une partie des O.M. peut être revalorisée à la condition d'être convenablement triée. En effet, de la qualité de ce tri découle une revalorisation convenable.

- Nécessité de trier :

Les déchets non triés (sacs noirs) sont destinés à l'enfouissement et le coût de ce dernier est croissant dans le temps (normes de plus en plus contraignantes et surtout place de plus en plus réduite).

Maîtriser le coût des déchets passe donc par une diminution de la quantité des déchets destinés à l'enfouissement et l'amélioration de la qualité des déchets recyclables. En effet, c'est par la revalorisation de ces derniers que l'amortissement du coût d'enfouissement des premiers pourra être réalisé : jusqu'à présent, un peu plus de 59% seulement des déchets de déchèterie sont revalorisés.

- Redevance incitative :

A travers ces nécessités et les efforts de chacun, le SIROM étudie la mise en place d'une redevance incitative afin de rendre plus cohérente et financièrement plus juste la contribution de chaque foyer.

Actuellement, nous ne disposons pas encore de suffisamment d'informations pour donner une estimation fiable de l'impact tarifaire de ce principe incitatif et d'une date de sa mise en application.

- Fermeture du centre d'enfouissement :

Il est prévu que le centre d'enfouissement d'Esquay sur Seulles ferme ses portes en juin 2017 après une dérogation de prolongation de trois ans.

En attendant la création d'un site de traitement, les déchets devraient être enfouis sur un autre centre géographiquement plus éloigné, générant alors des coûts de transport supplémentaires que le SEROC s'efforce de minimiser.

Problème de passage et interruption temporaire de la collecte

Le SIROM a alerté la mairie des difficultés techniques qu'il rencontre face au vieillissement de son véhicule de collecte et des pannes qui en découlent. Il prie les usagers de l'en excuser.
Dans le cas où d'éventuelles difficultés surviendraient de nouveau, la mairie proposera sur son site les informations sur la situation dès réception d'un état par le SIROM de Port en Bessin.

Le SIROM

La commune de Sommervieu est membre du Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères (SIROM) de Port en Bessin.

Ce syndicat regroupe douze communes et est présidé par Mme Simone RENOUF, adjointe au maire de Port en Bessin - Huppain. Sommervieu y est représenté par deux élus titulaires et un élu suppléant.

Les actions sont préparées par le bureau avant d'être proposées au vote de ses membres.

Le SEROC

Le SEROC assure le traitement des déchets ménagers :

- Tri et valorisation des matériaux recyclables
- Traitement et élimination des déchets ultimes
- Réalisation et gestion des plates formes de compostage
- Mise en place du compostage individuel et collectif
- Réhabilitation, entretien et suivi des anciennes décharges
- La communication auprès des usagers sur le tri et la réduction des déchets
- Réalisation et gestion des déchèteries (compétence optionnelle)

Une centenaire au village, ça se fête!

Le 23 Août dernier, Mme Louise BLANLOT fût invitée à souffler ses bougies en Mairie, entourée de nombreux membres de sa famille et de son entourage. Ces derniers ont fait le déplacement pour rendre hommage à celle qui, aujourd'hui encore, a toujours bon pied bon oeil et représente fièrement tout un pan de l'histoire de notre village.



Commémoration du 11 Novembre

C'est sous un soleil fort agréable que nous avons commémoré la signature de l'armistice de 1918 ce dimanche 9 novembre. La cérémonie était orchestrée par les membres de l'association ACPG, venus de Sommervieu et des communes environnantes. La cérémonie religieuse a été suivie d'un dépôt de gerbe au monument aux morts. Une remise de médaille et la lecture officielle du discours de Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants ont parachevé

ce moment. Les participants se sont ensuite retrouvés à la mairie pour partager le vin d'honneur offert par la municipalité.



Salon de peinture

Le mois d'octobre a été l'occasion une nouvelle fois d'admirer le travail des nombreux artistes qui ont fait le déplacement, mis en valeur par une décoration automnale préparée avec soin. Ce salon a donné lieu à d i v e r s e s expérimentations qui, dans l'ensemble, ont séduit celles et ceux qui ont participé par leur vote a u x différents prix, participation qui a d'ailleurs permis à une Sommerviducasse de repartir avec un tableau choisi parmi les oeuvres de Mr JANOLY, Prix du Public. Les enfants n'ont pas été en reste, puisque en plus de la traditionnelle exposition des oeuvres collectives de l'école, les lauréats du concours de dessin sont repartis les bras chargés de matériel de peinture gracieusement offerts par notre partenaire DALBE. Un grand merci à toutes et tous et à l'automne prochain!



Pour visiter le salon, flashez ici!



web

Ca roule au village!

Plus de 90 coureurs étaient engagés le samedi 6 septembre, et c'est sous un grand soleil que le public s'est massé autour du quartier de la nouvelle mairie.

Les jeunes coureurs de l'AC Bayeux ont confirmé leur bon état de forme en fin de saison, dans la lignée de leur titre de champions du Calvados des écoles de cyclisme.

Deux Sommerviducasses participaient à ces épreuves, Germain CASSITI et Martin LEWANDOWSKI, ce dernier montant sur la plus haute marche du podium.

En accueillant cette compétition, notre commune a souhaité contribuer à la promotion du cyclisme en espérant qu'elle ait suscité des vocations auprès des plus jeunes.

Un grand merci à Jean-Philippe LEWANDOWSKI et à l'ensemble des organisateurs de l'école de cyclisme de l'AC BAYEUX pour cette après-midi colorée et réussie.



M.LEWANDOWSKI, vainqueur en Benjamin2



Les coureurs en plein effort



Le départ au pied du podium

CCAS : un repas animé

Le repas offert aux anciens par le CCAS, qui a eu lieu fin novembre a encore démontré à quel point « être âgé » peut rimer avec « vitalité »! Plusieurs de nos anciens n'ont pas hésité à saisir le micro pour pousser la chansonnette, entraînant les autres au milieu de la salle pour danser comme aux plus belles heures des bals populaires. Un vrai beau moment de convivialité qu'il nous tarde de reconduire en 2015 bien évidemment.



Une centenaire bien entourée...

A.R.E.S: une fin d'année bien remplie!

Les mois d'automne et d'hiver sont toujours marqués par divers événements pour notre association.

C'est d'abord le 7 novembre qu'une centaine de mélomanes ont pu apprécier la qualité du concert donné par le chœur du Phoenix Collegium Musicale, dont c'était la dernière prestation. Après avoir exécuté une compilation des oeuvres qui ont marqué les choristes, depuis la Renaissance jusqu'à l'époque contemporaine, c'est un public comblé qui applaudit et rappela le chœur pour un dernier « Méli-Mélo ». L'accompagnement était assuré par Tamilla SARIMSAKOVA, jeune élève brillante de la classe d'orgue du Conservatoire de Caen qui a renoué volontiers avec le piano pour l'occasion.

Puis ce fut le Marché de Noël les 6 et 7 décembre. Une vingtaine d'exposants nous ont la qualité des présentations. Une mention toute traditionnelle tombola et aux magnifiques lots intenses pour l'ensemble de l'équipe, mais bien récompensées par le succès remporté.

Enfin, le dernier tableau de l'église en cours de restauration, « L'Assomption », devrait être réinstallé dans les semaines à venir par Annie LEGRAND, restauratrice. Cet événement marquera la fin du projet de restauration des 4 tableaux inscrits ou classés de notre église, que nous vous inviterons à venir découvrir.

BONNE ANNEE 2015 A TOUTES ET TOUS!

*Le Président,
Bernard MAUPIER*



ravis par particulière à la offerts. Ce furent 2 journées

Le Forum des Associations

Le 1er forum des associations de la commune a eu lieu le samedi 6 septembre. Je remercie l'ensemble des associations ayant répondu présent pour cet événement qui, je l'espère, deviendra un moment important de la vie locale. En effet, même si le public ne fut pas très nombreux, gageons qu'une plus vaste communication nous permettra l'an prochain d'attirer plus largement les habitants de Sommervieu et des communes environnantes. Ce forum a néanmoins permis aux associations et aux élus de se connaître et d'échanger, ce qui me semble fondamental dans un village tel que le nôtre.

M.L

Kaleïdoscope, la danse au coeur

Depuis plusieurs années, un cours de danse est dispensé à Sommervieu à la Salle polyvalente, par un **professeur diplômé d'Etat**.

Ce cours reçoit des enfants, **garçons et filles**, âgés de 4 à 7 ans.

Le mouvement est indispensable à un développement harmonieux chez l'enfant, tant sur le plan physique que mental. De 4 à 7 ans, c'est l'âge de la transversalité, de la découverte des danses ludiques, de la mobilité corporelle, avec mises en situation d'inventions gestuelles, relationnelles, motrices et imaginaires.

Les cours EVEIL ont lieu le **mercredi de 17h à 18h**. D'autres cours sont envisageables selon la demande (INITIATION de 6 à 8 ans, DEBUTANT TECHNIQUE à partir de 8 ans).

Pour tout renseignement, contactez Mme FOURTOUIL au 06/80/59/36/19.



Repas annuel du club

Le Temps de Vivre, le club où il fait bon vivre

Avec beaucoup d'émotion, nous avons fêté les 100 ans de Mme BLANLOT au sein de notre club au mois de septembre. Mois lors duquel nous avons partagé notre repas annuel au restaurant « La Cale » à Asnelles, suivi d'une visite à la célèbre biscuiterie, le tout offert par le club.

Très beau succès à notre **concours de belote** du 11 octobre, nous en organiserons donc un autre le **samedi 14 mars**, toujours dans le même état d'esprit avec **un lot pour chaque participant**.

Nous arrêtons nos travaux manuels et avons soldé une partie de nos articles lors du marché de Noël de l'ARES.

Le goûter de Noël s'est déroulé le 11 décembre dans une ambiance chaleureuse où chaque membre est reparti avec un petit présent.

Par ailleurs, le club organisera le **11 juin prochain la journée de la forme inter-clubs**.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne année 2015!

Les membres du Temps de Vivre

Le Comité des Fêtes: un oeil dans le rétro

En ce début d'année 2015, l'équipe du Comité est heureuse de vous présenter tous ses vœux de bonheur, de santé, de travail et de réussite pour vous et votre famille. Nous l'avons déjà fait auprès de ceux qui étaient présents à la Galette des Rois, qui, comme chaque année, vous a été offerte et qui permet de passer un agréable moment quand le temps est au froid et à la grisaille, mais il est toujours agréable de renouveler de tels souhaits.

Nos animations soirée dansante et loto se sont déroulées dans une bonne ambiance et les personnes présentes sont reparties satisfaites de leur soirée.

Vous avez pu constater que, cette année, nous n'avons pas décoré la rue Saint Pierre de nos habituels petits nœuds, mais les illuminations ont été mises en place et les enfants de l'école n'ont pas failli à la tradition en décorant le parc et la place de l'Orangerie. Ils ont reçu en récompense de leur participation un sachet de douceurs qu'ils apprécient toujours beaucoup. Les ateliers généalogie et album photos numériques se poursuivent et vous pouvez venir nous y rejoindre à tout moment. Ils se déroulent dans la salle du Conseil à la mairie à 17 heures:

- Généalogie les 2^e et 4^e lundi de chaque mois
- Album photos numériques : 2^e et 4^e jeudi de chaque mois

Nous sommes là pour vous aider à démarrer votre généalogie ou vous aider dans vos recherches. Il en est de même pour l'album photos : démarrer, trouver de l'aide N'hésitez pas, nous vous accueillerons avec grand plaisir. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez appeler au 02 31 21 73 53 Madame Chopin. En vous souhaitant à nouveau une très bonne année nous vous disons à très bientôt pour l'une de nos prochaines animations.



Le loto, ça peut rapporter gros!

L'équipe du Comité des fêtes

L' A.P.E: actifs un jour, actifs toujours!

Comme chaque début d'année scolaire, l'activité de l'APE a démarré sur les chapeaux de roue: bourse aux vêtements en octobre,



bourse aux jouets en novembre, vente de sapins en décembre,

tombola pour la galette des rois en début d'année... le tout dans la bonne humeur et avec un succès jamais démenti.

C'est d'ailleurs pour nous remercier toutes celles et ceux qui nous soutiennent qu'un goûter et un cadeau ont été offerts aux enfants, agrémenté d'un feu d'artifice qui a ravi l'ensemble des familles présentes.

C'est donc gonflés à bloc pour le début d'année que l'Association de Parents d'Elèves vous souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2015!

L'équipe de l'APE

Agenda :

✓ 21/22 Février:
Exposition 1ere Guerre mondiale

✓ 25 au 28 Février:
Distribution des bacs à ordures

✓ 8 Mars:
Sommer'geeks



✓ 22 et 29 Mars:
Elections départementales

Etat civil :

✓ **9 naissances**

✓ **6 décès**

✓ **2 mariages**

✓ **1 baptême civil**

Mairie de Sommervieu - Sommer' n° 2 - Janvier 2015

Directrice de publication

M.LEPOULTIER

Rédacteur en chef

N. BLIN

Equipe de rédaction

COMMISSION INFORMATION ET LES ASSOCIATIONS

Maquette / Mise en page

N. BLIN

Imprimé par Falaise Imprimerie - 500 exemplaires